

**AXE 4 : Instituer une véritable gouvernance du territoire et une gestion exemplaire de la collectivité**

**Objectif 3 : Développer au sein de l'administration municipale des comportements exemplaires**

**ACTION 50 : DEVELOPPER LA TRANSVERSALITE AU SEIN DE LA COLLECTIVITE – CETTE FICHE SERA ACTUALISEE PROCHAINEMENT**

**CONTEXTE**

La commune de par sa taille et sa structure, a adopté naturellement un fonctionnement qui fait appel à la transversalité entre élus, aussi bien qu'entre élus et agents. Cette transversalité se retrouve aussi dans les relations de la collectivité avec ses partenaires.

Le conseil municipal de Sérignan-du-Comtat se compose de 19 élus dont le Maire et cinq adjoints. L'organigramme des commissions municipales montre que chaque élu fait partie d'au moins une commission. Le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint sont invités à chaque réunion de commission.

Chaque semaine les adjoints se réunissent avec le maire, à l'issue de cette réunion un compte-rendu rédigé par le Directeur général des services est diffusé à tous les élus, aux agents de l'administration générale et à chaque responsable de service. Bien que non obligatoire une note de synthèse dématérialisée est diffusée à tous les élus avant chaque conseil municipal.

Les services de la commune sont répartis sur plusieurs sites : administration générale, Naturoptère, ateliers municipaux, cantine et scolaires, bibliothèque, centre aéré, crèche. Les agents sont en contact permanents pour traiter les différents dossiers. Ces contacts sont quotidiens entre les personnels qui travaillent sur un même lieu, ils sont très fréquents avec le personnel des sites excentrés.

Des réunions de travail se déroulent aussi souvent que nécessaire avec le Directeur général des services, les élus et les agents qui travaillent sur un dossier ou un projet spécifique.

Depuis plusieurs années, les municipalités successives créent et animent des comités mixtes pour piloter les projets majeurs (*construction de l'école primaire, construction et fonctionnement du Naturoptère...*). Ces organes se réunissent dès l'origine du projet, les rencontres se poursuivent régulièrement ensuite.

Certaines manifestations sont menées en collaboration avec les associations ou des personnes de la société civile (*fête votive, journée des associations...*) et des conventions de partenariat sont conclus avec des associations (*la crèche, le comité de jumelage, Plantes rares et jardin naturel..*). cf fiche 18

La commune a des délégués auprès de 6 organismes intercommunaux auxquels elle adhère : Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence, SIVOM du Massif d'Uchaux, Syndicat Rhône Aygues Ouvèze, Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière, Syndicat d'Electrification Rurale, Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux, Syndicat Intercommunal du cours moyen de l'Aygues ainsi qu'au [réseau PACA 21](#) et à [l'association des élus pour la protection du patrimoine de Vaucluse](#).

Quatre déléguées représentent la commune auprès de l'intercommunalité. Le maire de la commune de Ste Cécile les Vignes est président et le maire de chacune des six autres communes est vice-président de la CCAOP. Des délégués de Sérignan-du-Comtat représentent la commune au sein de chaque commission. Le maire est membre titulaire de la commission d'appel d'offres et président de la commission finances. Les DGS des sept communes se rencontrent une fois par mois. Les agents de la commune sont amenés à travailler en collaboration avec les services de l'intercommunalité (*zone d'activité, assainissement, tourisme, circuits vélos, collecte des encombrants, distribution des sacs de collecte sélective...*). Les élus de la collectivité, les élus de l'intercommunalité et les agents des deux structures se rencontrent sur des projets concernant la commune et qui relèvent de compétences intercommunales (*zone d'activité, assainissement, ....*).

La commune rencontre régulièrement des partenaires institutionnels (*Direction départementale des territoires, Chambre d'agriculture, .....*) avec lesquels elle collabore.

Cependant la collectivité souhaiterait améliorer la transversalité élus/élus, élus/services et collectivité/partenaires. Certaines pistes sont à exploiter comme la création d'une lettre interne mensuelle voire d'un intranet pour permettre aux élus comme aux agents de disposer d'un accès plus

large à l'information sur les projets et les réalisations, sur la vie des services. Cet outil pourrait également permettre la mise en ligne d'information pour les partenaires ou provenant des partenaires.

### OBJECTIFS

Améliorer la transversalité entre élus et entre agents, entre élus et agents et entre collectivité et partenaires.

Créer une lettre de liaison mensuelle

Créer un intranet

Améliorer le site Internet communal

### DESCRIPTION DES ETAPES ET PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

**Etape 1 : lancement** : réunions de concertation

**Etape 2 - 2<sup>ème</sup> semestre 2011 – préparation** : définition du contenu de la lettre de liaison // réflexion sur l'opportunité de créer un intranet

**Etape 3 - 2011/2012 - réalisation**: mise en œuvre

### ETAT D'AVANCEMENT

En projet

En cours de réalisation

Terminée

### DELAIS DE REALISATION DE L'ACTION

court terme (- 6mois)

moyen terme (-1 an)

long terme (+ d'1 an)

### BUDGET / ESTIMATION

Sera évalué en phase préparatoire (*temps passé au paramétrage de l'intranet, évaluation du temps consacré à la mise en ligne des informations*)

### ACTION PROPOSEE

Les habitants (forum, ateliers)  Les services  Autres : La commune de Sérignan du Comtat

### PILOTE DE L'ACTION: Commune de Sérignan-du-Comtat

**Référent technique** : le Directeur général des services César DEMERET

**Référent politique** : Le Maire Julien MERLE

### PARTENAIRE(S) FINANCIER(S)

Commune

### PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

Directeur Général des Services et Responsables de chaque service communaux et intercommunaux - Référent informatique communal – Prestataire informatique

### CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD

Cohésion sociale et solidarités

Production et consommation responsables

### PRIORITE

1 (priorité moindre)

2 (priorité moyenne)

3 (priorité forte)

### INDICATEURS

Indicateur de réalisation de l'action (suivi) : **nombre de réunions mixtes // nombre de lettres de liaison annuel // nombre de destinataires de la lettre de liaison mensuelle // statistiques de l'intranet**

### SUIVI DE L'ACTION

L'action est en attente et malgré des améliorations, le site Internet doit être actualisé dans sa conception même.

Date de création de la fiche : 15/02/2011 – MAJ : 21/05/2011 - Dernière mise à jour :

21/11/2014